

MODÈLE DE CANDIDATURES POUR LES COMITÉS  
MANDATURE 2020-2024

Les Présidents des Comités doivent être titulaires d'une licence fédérale en cours de validité.

Les candidatures doivent être adressées à la Fédération trente jours (30) avant la date fixée pour la désignation soit au plus tard le **9 septembre 2020**. Les candidats présentés par leur Ligue Motocycliste Régionale doivent joindre à leur candidature une attestation de celle-ci certifiant qu'ils ont reçu l'investiture de la Ligue dont ils relèvent, ce au plus tard le **9 septembre 2020**. À défaut, il ne pourra pas en être fait mention.

Les membres du Comité d'attribution du label « Ecole Française de Motocyclisme » sont des membres de droit : le Président du Comité de l'Educatif et de la Découverte Sportive et un représentant de la Direction Technique Nationale de la FFM.

Les désignations pour les membres du Comité de Chronométrage, du Comité de Formation des Dirigeants, du Comité Environnement et Développement Durable se tiendront ultérieurement, les candidats devant être désignés par les instances nouvellement élues.

Je soussigné(e) : NOM ..... Prénom .....

Demeurant : .....

Code Postal : |.....| VILLE : .....

Adresse mail : .....

Licence N° : |.....| Club ..... Dépt du club |.....|

Déclare être candidat(e) au :

Comité de Mobilité et de Sécurité Routière (1 Président et membres désignés en fonction de leur compétence dans le domaine).

Comité de l'Educatif et de la Découverte Sportive (9 postes à pourvoir dont 1 Président, 3 membres licenciés à la FFM, 1 membre représentant des Ecoles Françaises de Motocyclisme, 1 membre représentant les Moto Clubs éducatifs, 3 membres titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification conforme à l'article L.212-2 du Code du sport).

En qualité de :

Membre licencié à la FFM (3 postes à pourvoir)

Représentant Ecole Française de Motocyclisme (1 poste à pourvoir)

Représentant Moto clubs éducatifs (1 poste à pourvoir)

Membre titulaire d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification conforme à l'article L.212-1 du Code du sport (3 postes à pourvoir)

Comité Médical : 12 membres médecins diplômés et membres issus de professions paramédicales

Comité Motos Classiques et Historiques (9 postes à pourvoir dont 1 Président, 7 membres représentants les disciplines Motocross, Vitesse, Courses de côtes, Trial, Enduro, Rallyes, Courses sur piste et 1 OCT2).

Représentant de la discipline Motocross (1 poste à pourvoir)

Représentant de la discipline Vitesse (1 poste à pourvoir)

Représentant de la discipline Courses de Côtes (1 poste à pourvoir)

Représentant de la discipline Trial (1 poste à pourvoir)

Représentant de la discipline Enduro (1 poste à pourvoir)

Représentant de la discipline Rallyes (1 poste à pourvoir)

Représentant de la discipline Courses sur Pistes (1 poste à pourvoir)

OCT2 (1 poste à pourvoir)

- Comité Promotion de la Moto au Féminin (5 postes sont à pourvoir dont 1 Président et 4 membres)
- Comité des Professionnels de la Moto (11 postes à pourvoir dont 3 représentants de sociétés commerciales organisant des compétitions, 3 représentants de sociétés commerciales organisant des loisirs motocyclistes, 2 représentants de sociétés commerciales proposant des activités encadrées (école de pilotage), 2 dirigeants de sociétés commerciales en lien avec le motocyclisme, 1 professionnel représentant le GN CACEIPA).

En qualité de :

- Représentants de sociétés commerciales organisant des compétitions (3 postes à pourvoir)
- Représentants de sociétés commerciales organisant des loisirs motocyclistes (3 postes à pourvoir)
- Représentant de sociétés commerciales proposant des activités encadrées (école de pilotage) (2 postes à pourvoir)
- Dirigeants de sociétés commerciales en lien avec le motocyclisme (2 postes à pourvoir)
- Professionnel représentant le GN CACEIPA (1 poste à pourvoir)

Fait à ..... le ..... 2020

Signature

*Attention : pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception au plus tard le 9 septembre 2020 au siège de la Fédération, 74 avenue Parmentier – 75011 PARIS, le cachet de la poste faisant foi.*